



## SERVICE DES LOISIRS

du 29 décembre 20 au 2 janvier 21

**Des coutumes ancestrales en Appenzell  
à la magnificence du patrimoine de St Gall**

*Vivez le charme intemporel et rassurant de cette  
Saint-Sylvestre 2020-2021*



**REUNION D'INFORMATION LE MARDI 6 OCTOBRE A 10H30 A L'AVIVO  
merci de vous inscrire au 022 329 14 28**

## Votre programme

### Mardi 29 décembre

### Genève – Appenzell

Départ de Genève en autocar tout confort.

**Vous passerez la matinée à Morat.** Qui peut imaginer, dans le calme de cette jolie ville médiévale, qu'une bataille décisive contre Charles le Téméraire s'y déroula en 1476. **Café / croissant libre** puis rencontre avec votre guide pour une découverte intéressante et ludique de la ville.

#### **Repas de midi sur place**

En début d'après-midi, poursuite de l'itinéraire vers **Appenzell**.

Arrivée dans votre hôtel chaleureux et confortable.

**Installation, verre d'accueil et repas du soir sur place.**

### Mercredi 30 décembre

### Saint-Gall

**Petit-déjeuner à l'hôtel** puis départ en direction de **Saint-Gall**.

Pour nous, Suisses romands, Saint-Gall semble bien loin.

Nous sommes-nous déjà interrogés sur ses trésors cachés ?

Saint-Gall possède au sein de son Abbaye une bibliothèque fondée au 8<sup>ème</sup> siècle.

Une merveille du monde d'ailleurs classée au patrimoine de l'Unesco. Vous découvrirez aussi la remarquable abbatale. Mais la richesse de Saint-Gall est aussi son savoir-faire : l'art de la dentelle, une dentelle particulière dont vous apprendrez les secrets et qui fit travailler bien au-delà du Canton, jusque notamment à Appenzell.

La dentelle de Saint-Gall a traversé les siècles pour être, encore aujourd'hui, utilisée par de grands couturiers. Lors de l'investiture de son mari Président, Michèle Obama portait une robe ornée de dentelle de Saint-Gall.

Découvrez la ville, entre patrimoine, dégustation et ateliers encore bien vivants.

Retour à **Appenzell pour le repas du soir et le logement.**

### Jeudi 31 décembre

### Urnäsch en Appenzell

**Petit-déjeuner à l'hôtel.**

Journée festive dès le matin, puisque vous vous rendez à **Urnäsch en Appenzell**

**Ausserrhoden** où une étrange tradition veut que l'on fête par deux fois le nouvel an.

A la fin du 16<sup>ème</sup> siècle, les protestants refusèrent de reconnaître le nouveau calendrier du Pape Grégoire XIII car le réveillon du nouvel an était encore fêté, à cette époque, le 13 janvier suivant le calendrier julien.

**Le 31 décembre c'est la fête dans les rues, son de cloches, voix des hommes et costumes folkloriques**, et ça recommencera le 13 janvier pour mettre tout le monde d'accord.

Une bouffée de Suisse « profonde » avant le réveillon de ce soir.

**Repas de midi simple sur le chemin du retour.**

**Promenade digestive à Appenzell** pour découvrir l'histoire mais aussi la vie quotidienne de cette petite ville accueillante et dynamique où vous séjournerez.

**Fin d'après-midi libre** avant une **belle soirée au sein même de votre hôtel.**

**Vendredi 1<sup>er</sup> janvier**

**Lichenstein**

**Brunch à l'hôtel jusqu'à midi.**

**Concert du Nouvel An au Lichtenstein tout proche**

(ne pourra être réservé et garanti qu'en septembre en fonction de la situation sanitaire).

Si le concert se confirme, nous tenterons de trouver un guide qui se libère au moins une heure pour vous parler de sa région, de sa ville et du Palais.

S'il ne se confirme pas, nous chercherons une solution de remplacement.

Le repas du soir sera organisé lorsque la soirée sera confirmée.

Retour à l'hôtel et nuitée.

**Samedi 2 janvier**

**Appenzell – Genève**

**Petit-déjeuner à l'hôtel et chargement des bagages.**

Si une partie de la visite d'Appenzell n'a pas pu être réalisée le 31, vous la terminerez aujourd'hui.

Départ pour **Zoug** pour un **dernier repas de midi et aussi une dernière surprise** que vous découvrirez dans vos documents de voyage.

Retour à Genève / gare Cornavin en début de soirée.

\*\*\*\*\*

Vous voyagerez en autocar tout confort, suffisamment spacieux pour garantir la distance. Des places fixes seront attribuées suivant l'ordre d'inscription.

Tout est réfléchi pour garantir votre sécurité individuelle et Appenzell est certainement l'endroit le plus sécurisant en Suisse.

Néanmoins, décider de voyager est votre propre responsabilité.

**Hôtels sélectionnés pour vous à Appenzell :**

- **Hôtel Säntis Romantik 4\***
- **Hôtel Hecht 3\***

Deux hôtels parfaits, chacun dans sa catégorie, en plein centre d'Appenzel et à 5 minutes à pied l'un de l'autre.

**Les repas du soir seront pris au Säntis Romantik, ainsi que la soirée de Réveillon.**



**Hôtel Hecht 3\***



**Hôtel Säntis Romantik 4\***

## Prix AVIVO comprenant

- Le transport en autocar 4\* tout confort
- Le logement avec petit-déjeuner dans l'hôtel choisi
- 3 repas du soir, hors boissons, au Sântis Romantik
- 1 dîner de gala au Sântis Romantik – hors boissons sauf apéritif et softs
- 1 repas de midi à Morat : apéritif, un plat, café ou thé, hors autres boissons
- Repas de midi à Saint-Gall, Appenzell et Zoug : un plat et café/thé, hors autres boissons
- Visites guidées et entrées à Morat, Saint-Gall et Appenzell village
- Le déplacement à Urnäsch et l'entrée au musée
- La TVA suisse
- Un accompagnant AVIVO

<b>Hôtel Sântis Romantik 4*</b>	<b>1'880.-</b>
<b>Supplément single</b>	<b>190.-</b>

\*\*\*\*\*

<b>Hôtel Hecht 3*</b>	<b>1'740.-</b>
<b>Supplément single</b>	<b>100.-</b>
<b>Supplément non membre</b>	<b>100.-</b>

## **CONDITIONS GÉNÉRALES**

### **1 - Inscriptions**

Veillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.  
**Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.**

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

### **2 - Annulations**

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

**Les frais du voyage pourront être remboursés si :**

- 1) Vous avez souscrit à l'assurance annulation.**
- 2) Vous êtes en possession du livret ETI.**
- 3) Vous avez souscrit une assurance similaire.**

**Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.**

**Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:**

<b>Dès le 30<sup>ème</sup> jour</b>	<b>avant le départ</b>	<b>50 % du prix du voyage</b>
<b>Dès le 20<sup>ème</sup> jour</b>	<b>avant le départ</b>	<b>100 % du prix du voyage</b>
<b>En cas de non présentation au départ</b>		<b>100 % du prix du voyage</b>

**Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.**

### **3 - Assistance et rapatriement**

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

### **4 - Formalités**

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

### **5 - Assurances**

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.